

Cet examen portera sur 20 ministères importants, lesquels répondent de plus de 70 pour cent du total des dépenses budgétaires et de 84 pour cent des années-personnes. L'examen a pour objet d'établir des plans d'action et des calendriers permettant d'effectuer les améliorations nécessaires. Son but est de déterminer les secteurs des services financiers et des services de planification des opérations connexes qui sont satisfaisants, et les secteurs qui nécessitent encore des améliorations.

La RPCG profitera à la fois aux ministères et au gouvernement. D'abord, du point de vue des ministères, les données de l'examen et leur analyse ultérieure engendreront des plans d'action qui témoigneront de l'entente entre mon bureau et chaque ministère. Le Bureau du contrôleur général sera alors en mesure d'épauler les ministères dans l'examen de leurs pratiques et de se prononcer sur la qualité de leurs activités et de leurs plans courants. Deuxièmement, les plans d'action et les calendriers tiendront compte non seulement des priorités du ministère en question, mais aussi des contraintes telles que la disponibilité de la main-d'oeuvre et des compétences. Troisièmement, les plans constituent pour les sous-ministres et leurs comités de gestion un outil de travail qui pourra les aider à contrôler les progrès réalisés à partir d'un point convenu selon un plan convenu. Quatrièmement, la RPCG fournira un autre élément de base pour l'examen des besoins de ressources des ministères dans le domaine de la gestion financière, notamment les activités de planification et de contrôle des opérations qui y sont directement rattachées et dont dépendent les activités financières.

Du point de vue du gouvernement, l'examen et les plans d'action qui en découleront permettront une réaction harmonieuse et fondée aux rapports tels que ceux du vérificateur général et aux parties pertinentes du rapport de la Commission Lambert. Nous serons en mesure de déterminer, dans les principaux ministères, quels sont les endroits où les conditions sont satisfaisantes et ceux où des changements s'imposent, ainsi que ceux où des plans d'action sont en voie d'élaboration ou déjà établis afin de mettre en oeuvre les améliorations recommandées dans ces rapports. Lorsque des changements s'imposeront, nous connaîtrons les priorités et les calendriers. L'aptitude à fournir ce genre de réaction peut aider à conserver et même à accroître la confiance du public dans la Fonction publique. Le résultat le plus impor-